



**ARRETÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE  
PORTANT SUR L'AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC  
DANS LA RUE DE L'ETANG**

**Stationnement d'un camion-béton – Construction d'une maison individuelle**

Le Maire de la commune de HOCHSTATT,

- VU** les articles L 2542 -2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
- VU** l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 ;
- VU** la demande en date du 13 juin 2024 de l'entreprise ESTE de LUTTERBACH sollicitant une autorisation d'occuper le domaine public au niveau du 25A, rue de l'Étang à HOCHSTATT pour le stationnement temporaire sur chaussée d'un camion-béton ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer les conditions d'occupation du domaine public dans le cadre de réservation de stationnement, ainsi que dans l'intérêt de la sécurité et des commodités de la circulation ;

**ARRETE**

- Article 1er :** À compter du jeudi 13 juin 2024 et ceci jusqu'au vendredi 19 juillet 2024 inclus, l'entreprise ESTE est autorisée à occuper le domaine public temporairement suite à des travaux de construction d'une maison individuelle au niveau du 25A, rue de l'Étang à HOCHSTATT.
- Article 2 :** En raison du positionnement d'un camion-béton sur la chaussée étroite, la circulation de tout véhicule s'effectuera par alternance réglée manuellement.
- Article 3 :** La vitesse sera limitée à 20 km/h dans la rue de l'Étang.
- Article 4 :** Le pétitionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation.
- Article 5 :** Les panneaux de signalisation réglementaires seront posés par l'entreprise en charge des travaux pour permettre l'application du présent arrêté.
- Article 6 :** Toutes infractions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois en vigueur.
- Article 7 :** Ampliation à
- Messieurs les Chefs des Brigades de Gendarmerie d'ILLFURTH et d'ALTKIRCH
  - La Brigade Verte de SOULTZ et de WALHEIM
  - La Société ESTE de LUTTERBACH
  - Les riverains

HOCHSTATT, le 13 juin 2024

Le Maire,  
Matthieu HECKLEN

